

Assemblée Générale de l'Association des amis de Notre-Dame du Vorbourg

**Jeudi 27 avril 2023 au Centre l'Avenir de Delémont à 20.00
heures**

Procès-verbal de l'assemblée :

Président : Bloque François

M. le Président ouvre l'assemblée en saluant toutes les personnes présentes et donne la parole à M. l'Abbé Miserez qui remercie la vierge en priant un ave Maria avec l'assemblée.

M. Bloque lit la liste des noms des 40 membres qui se sont excusés pour cette assemblée. Ensuite il salue spécialement M. Didier Berret, délégué épiscopal qui a bien voulu répondre favorablement à notre invitation et nous présentera en fin de séance un exposé sur le conflit israélo-palestinien. Il remercie M. l'Abbé Miserez qui a eu l'initiative de notre association. Par sa présence au Vorbourg il a su redonner un nouvel élan à ce lieu tant chéri des Jurassiens. Il remercie également les fleuristes, les bénévoles du kiosque, l'organiste ainsi que le groupe responsable de la liturgie qui participent aussi à faire vivre ce site du Vorbourg. Il rappelle le voyage en Bourgogne et invite ceux qui désirent encore s'inscrire de le faire auprès de la société Hertzeisen car il reste encore des places.

L'ordre du jour de notre assemblée est le suivant :

1. Ouverture de la séance et salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Rapport du président - activités 2023
4. Présentation des comptes 2022
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes
7. Montants des cotisations 2024
8. Nomination du comité et de la commission vérification des comptes
9. Acceptation des statuts
10. Divers et questions
11. Présentation du conflit israélo-palestinien par Didier Berret

Personne ne demande de changement à cet ordre du jour et nous passons au point 2.

Point 2 : Nomination de deux scrutateurs

MM. Huguelet Willy et Marti Bruno se proposent et sont nommés avec remerciements.

Point 3 : Rapport du Président :

M. Bloque informe l'assemblée que le comité s'est réuni à 6 reprises entre le 6 avril et le 13 octobre 2022 et que l'assemblée constitutive a eu lieu le 9 juin 2022.

Le but de l'association est de développer le site par diverses activités et faire connaître ce lieu de pèlerinage et de visites touristiques. Les objectifs sont des temps forts de spiritualité (journées, retraites, pèlerinages et sorties), proposer des conférences et concerts, favoriser la convivialité entre les membres, apporter un soutien financier à la Fondation du recteur du Vorbourg, soutenir toute initiative visant à faire connaître le Vorbourg, accueillir et traiter les propositions de ses membres. Aujourd'hui l'association compte 400 membres.

A ce jour nous avons déjà réalisé comme activités : 2 concerts fin 2022, durant le Carême nous avons le thème sur « le pardon », 25 mars journée de réconciliation, 29 mars conférence de M. Martin Nicoulin, thème Jeanne de la Bosse, 2 avril 1^{er} concert OPUS du Vorbourg « Les 7 dernières paroles du Christ », 27 avril Assemblée générale de l'association.

Les prochaines activités qui sont programmées sont : 30 avril messe animés par Echo du Vorbourg, 14 mai messe animée par le chœur Tourdion, 4 juin messe radio-télévisée, 11 juin messe animée par la chorale de Avry devant Pont,,, du 12 au 15 juin pèlerinage en Bourgogne (Taizé, Mazille, Paray-le-Monial), 25 juin messe avec homélie de Mme Sarah Nicolet, Pasteure et le même jour 2^{ème} concert de OPUS du Vorbourg « Pluie d'été-Mozart et Schubert », du 10 au 17 septembre semaine du Vorbourg, thème « La Fraternité » avec le prédicateur Frère dominicain Yves Habert.

4. Présentation des comptes :

M. le Président donne la parole à M. Jean-Bernard Kottelat, trésorier de l'association.

M. Kottelat explique le départ depuis l'ouverture du compte postal en juillet 2022 et ensuite les premiers versements en août 2022 qui était de Fr. 1'450.00 Durant le mois de septembre nous avons fait la promotion de l'association durant les fêtes

du Vorbourg et avons reçu un beau montant de Fr. 7'640.00. En octobre Fr. 4'360.00, en novembre Fr. 3'087.00 et en décembre Fr. 3'470.00 pour un total de recettes de Fr. 20'007.00. Les dépenses que nous avons eu sont la facture de Pressor pour les flyers et l'envoi des premières lettres de Fr. 1'992.00 ainsi que les frais du compte pour un total de Fr. 2'552.77. La fortune au 31 décembre était de Fr. 17'454.23. Pour les versements nous avons reçu 80 versements de Fr. 30.00 90 versements de Fr. 50.00 et 25 versements concernant des collectivités de Fr. 100.00. Les versements des cotisations à vie sont au 31 décembre de 18 à Fr.500.00 et en plus quelques dons. Bien entendu les personnes qui ont versé Fr. 500.00. Il faudra donc compter avec environ Fr. 10'000.00 de moins dans les recettes cotisations de l'année 2024. Fin 2022 nous étions à 314 membres et à ce jour nous sommes 400 membres.

Nous avons une question au sujet de la cotisation unique, est-ce le même montant pour un couple ? Le président répond que cela vaut aussi pour un couple.

M. Bloque remercie notre caissier pour son excellent travail et il donne la parole aux vérificateurs des comptes

5. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Rossé lit le rapport établi par lui-même et Mme Beuret. Les comptes ont été trouvés en ordre et il propose à l'assemblée de les accepter et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité.

6. Approbation des comptes

L'assemblée accepte les comptes par levée de mains sans avis contraire.

7. Montants des cotisations 2024

Le comité a fixé les montants de cotisations à la constitution de notre association et propose de continuer avec les mêmes montants pour 2024, soit :

- Membre individuel Fr. 30.00
- Couple Fr. 50.00
- Collectivité Fr. 100.00
- Cotisation unique Fr. 500.00
- Membre bienfaiteur don

Nous passons au vote et l'assemblée accepte la proposition du comité par levée de mains.

8. Nomination du comité et de la commission vérificateurs des comptes

M. Bloque présente ensuite les noms des personnes du comité et de la commission des vérificateurs des comptes et demande à l'assemblée de les reconduire pour un deuxième mandat :

Comité :

- Président François Bloque
- Trésorier Jean-Bernard Kottelat
- Secrétaire Andrée-Anne Schaller
- Membre Bernard Miserez
- Membre Marie-Claude Paupe
- Membre Christiane Guerdat
- Membre Kurt Gloor

Commission vérificateur des comptes :

- Membre Françoise Beuret
- Membre Gérard Rossé
- Membre suppléant Marie-Thérèse

Les membres sont élus à l'unanimité par l'assemblée par levée de mains.

9. Acceptation des statuts :

Le président demande à l'assemblée d'accepter les statuts qui ont été élaborés pour la fondation de notre association et qui sont visible sur le site www.vorbourg.ch. Ces statuts ont pour modèle des statuts d'associations et ont été adaptés en tenant compte de l'organisation de l'association. Ces statuts ont été validés par Maître Benoît Brêchet. Nous pouvons en tout temps modifier ou corriger les articles des statuts si un ou des membres en font la demande. Il précise que si des personnes n'ayant pas d'ordinateur ont envie de les recevoir sur papier, ils peuvent en faire la demande à un des membres du comité. Ensuite nous passons au vote et les statuts sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée par levée de mains.

10. Divers et questions :

Nous avons une intervenante qui demande s'il serait possible d'avoir des visites guidées dans la chapelle pour expliquer les ex-voto et un peu l'histoire de ce lieu. Elle demande aussi si on pourrait par exemple restaurer certains de ces ex-voto qui semblent un peu foncés. M. L'Abbé lui répond que tous les ex-voto ont été restaurés et qu'il y en a encore chez la restauratrice. Ils seront exposés dans le

fond de la chapelle. Au sujet du lieu, un moine avait édité un petit livret sur l'histoire de la chapelle et ses origines. Ce moine réside en France et on lui a demandé si on pouvait rééditer ce livret. Il a donné son accord et ce petit livret sera en vente au kiosque dès qu'il sera disponible.

Nous avons encore une question au sujet des convocations pour les personnes qui n'ont pas d'adresses mail. Ils n'ont pas reçu de courrier pour cette assemblée. M. Bloque répond que en effet nous avons envoyé un mail de rappel mais pas de lettre de rappel. La question sera discutée et traitée lors de la prochaine séance de comité.

M. l'abbé Miserez nous parle de donner à vivre cet opportunité d'une rencontre personnelle avec le Christ, lors de sessions. Si nous voulons un avenir pour nos communautés, il faut des gens pour nous former. Par exemple : organiser des journées de formation en prenant des grandes figures chrétiennes : Maurice Zendel, Marie-Noëlle, etc... Car la rencontre avec Dieu se fait en nous.

M. Bloque demande s'il y a encore des questions et comme ce n'est pas le cas, il remercie tous les participants à notre 1^{ère} assemblée générale. Pour cette première assemblée ils sont 95. Il lève la séance à 20.45 heures. Il donne ensuite la parole à M. Didier Berret pour son exposé.

Pour l'Association des Amis de Notre-Dame du Vorbourg

Le président :

La secrétaire :

François Bloque

Andrée-Anne Schaller

